

**RAPPORT SPECIAL SUR LES ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS
ASSEMBLEE GENERALE DU 27 JUIN 2024**

(L 225-197- 4 du code de commerce)

1. Etat des attributions gratuites d'actions au 31 décembre 2023

Attributions gratuites d'actions ayant fait l'objet d'une attribution définitive au 31 décembre 2023

Désignation du plan	Date de l'autorisation de l'Assemblée	Date de l'attribution par le conseil	Nombre d'actions attribuées	Nombre d'actions définitivement attribuées en période de conservation	Nombre d'actions définitivement attribuées pour lesquelles la période de conservation a expiré
	28/09/2015	03/12/2015	365 000	-	365 000
	28/09/2015	21/01/2016	200 000	-	40 000
	28/09/2015	10/06/2016	5 000	-	5 000
	25/06/2018	10/12/2019	713 277	-	713 277
	11/06/2021	17/11/2021	437 500	-	437 500
	25/06/2018	25/02/2021	87 608	-	87 608

Attributions gratuites d'actions n'ayant pas fait l'objet d'une attribution définitive au 31 décembre 2023

Désignation du plan	Date de l'autorisation de l'Assemblée	Date de l'attribution par le conseil	Nombre d'actions attribuées	Nature des actions à attribuer : nouvelles ou existantes	Date de l'attribution effective*	Valeur de l'action
	11/06/2021	17/11/2021	832 500	Nouvelles	A compter du 18/11/2022	1.48
	11/06/2021	17/11/2021	319 445	Nouvelles	31/12/2024	2.80

* sous réserve de la réalisation des conditions d'attribution

2. Attributions consenties aux mandataires sociaux de la société au cours de l'année 2023

Néant

3. Attributions consenties durant l'année 2023 aux dix salariés de la société dont le nombre d'actions attribuées est le plus élevé :

Néant

4. Attributions consenties par la société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés durant l'année 2023, à l'ensemble des salariés bénéficiaires :

Néant

Le Conseil d'Administration